

Économiser l'eau et l'énergie chez soi



40 trucs
& astuces



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CRÉISSANCE VERTE

Le point sur nos consommations

DES CHIFFRES QUI PARLENT

Un ménage français consacre, en moyenne et par an, **6,2 % de ses ressources** pour se chauffer, se déplacer, s'éclairer, faire fonctionner ses appareils électroménagers et électroniques, etc. Cela vous semble peu ? Pourtant, cela correspond en moyenne à **3 207 € de dépenses par foyer et par an*** !

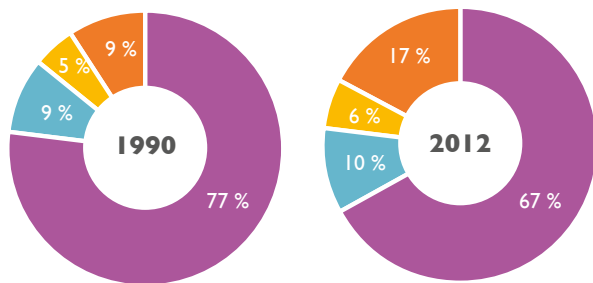
* Bilan énergétique de la France publié par le Commissariat général au développement durable, 2013

Chauffage et eau chaude : 75 % des dépenses énergétiques d'un ménage

La solution la plus efficace pour réduire ses dépenses est d'isoler son logement. Si des travaux de rénovation ne sont pas envisageables pour le moment, quelques conseils peuvent vous permettre d'alléger vos factures.

En 20 ans, notre consommation d'électricité a doublé

Nous installons de plus en plus d'équipements dans notre logement. Certains foyers possèdent plus de 100 points qui consomment de l'électricité (ampoules, équipements de cuisine et salon, jeux, chargeurs, etc.). Bien que nos appareils soient de plus en plus performants sur le plan énergétique, nous n'en faisons par toujours un usage très économe.



■ Chauffage
■ Électricité spécifique
■ Cuisson
■ Eau chaude sanitaire

Source : CEREN 2014

150 litres d'eau potable par jour

C'est ce que consomme chaque français. C'est beaucoup !

- **93%** est utilisée pour l'hygiène corporelle, les sanitaires, la lessive, la vaisselle et l'entretien de l'habitat.
- **7 %** pour la boisson et la préparation des repas.

Les hausses de votre facture d'eau peuvent parfois venir de petites fuites cachées. Un robinet qui goutte perd en moyenne 5 litres/heure, soit 120 litres/jour... Pour une chasse d'eau qui fuit, c'est plus de 600 litres/jour, soit la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes.

RÉDUIRE SES FACTURES, C'EST POSSIBLE !

Limiter ses consommations d'énergie ne nécessite pas forcément de tout révolutionner. Nos budgets ne nous permettent pas toujours de rénover notre logement pour en améliorer les performances énergétiques. Pour autant, quelques bons réflexes suffisent pour faire baisser votre facture, en toute simplicité et à moindre coût !

Le saviez-vous ?

Baisser le chauffage de **20°C à 19°C**

- ▶ **- 7% de consommation énergétique**

Dégivrer son réfrigérateur

- ▶ **Évite une surconsommation d'environ 30%**

Couvrir les casseroles pendant la cuisson

- ▶ **4 fois moins d'électricité ou de gaz consommés**

Laver son linge à **30°C**

- ▶ **3 fois moins d'énergie qu'un lavage à 90°C**

BIENTÔT, DE NOUVEAUX COMPTEURS

Généralisés dans les prochaines années, ils permettront à

chaque foyer de suivre ses consommations au jour le jour et ainsi de mieux les maîtriser :

• **Linky** pour les consommations d'électricité : d'ici 2021, les 35 millions de foyers

français en seront tous équipés.

• **Gazpar** pour les consommations de gaz : installé dans 150 000 foyers français en 2016, il sera déployé sur tout le territoire jusqu'en 2022 et équipera 11 millions de ménages.

Des petits investissements intelligents

POUR RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU



<10 €

UN MOUSSEUR (OU AÉRATEUR)

Une fois placé sur votre robinet, ce petit dispositif injecte de minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule. Le débit du robinet est ainsi réduit **de 30 à 50% !**



<10 €

UN SABLIER OU UN MINUTEUR DANS LA SALLE DE BAIN

Ce petit objet que l'on trouve quasiment dans toutes les cuisines peut être fort utile dans la salle de bain. Il vous rappellera par exemple que le temps passé sous la douche ne doit pas dépasser **5 minutes**.



de 25 à 45 €

UNE DOUCHETTE ÉCONOME

Avec le même confort d'utilisation qu'une douchette classique, elle limite le débit de sortie de l'eau tout en optimisant la pression du jet. Vous réalisez **ainsi jusqu'à 75% d'économies d'eau**.



UNE ASTUCE POUR REPÉRER LES FUITES D'EAU

Relevez les chiffres inscrits sur votre compteur d'eau juste avant d'aller vous coucher. À votre réveil, si ces chiffres ne sont pas identiques et que personne n'a utilisé d'eau dans la nuit, cherchez la fuite !

POUR RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ



<10 €

UN THERMOMÈTRE

Placé dans le congélateur, le réfrigérateur et un peu partout dans la maison, il permet à tout moment de juger si la température est adéquate. Vous pourrez ainsi régler votre congélateur, votre réfrigérateur et vos radiateurs pour éviter de trop consommer.



5 à 15 €

UNE MULTIPRISE À INTERRUPTEUR

C'est l'accessoire indispensable pour faire des économies d'électricité. Brancher plusieurs appareils sur une multiprise permet d'éteindre simultanément tous vos équipements en veille. A la clé : jusqu'à **10% d'économies** sur votre facture d'électricité !



<10 €

UNE PRISE PROGRAMMABLE MÉCANIQUE

Grâce à un système de programmation hebdomadaire et/ou quotidienne, cette prise dotée d'une minuterie permet d'automatiser la mise en marche/l'arrêt de vos appareils électriques. En déterminant ainsi précisément leurs périodes de fonctionnement, vous réalisez des économies d'électricité.



20 € environ

UN WATTMÈTRE

Relié à une prise, ce système permet de vérifier la consommation de votre appareil électrique. Il sera ensuite plus facile pour vous de mesurer les économies que vous pouvez réaliser.

Pour aller plus loin

DOCUMENTEZ-VOUS SUR INTERNET

Pour plus d'informations et de conseils, consultez le site Internet de l'ADEME (www.ademe.fr). Vous y trouverez de nombreux guides et fiches pratiques, tels que « Réduire sa facture d'électricité », « Se chauffer sans gaspiller », « Bien choisir son éclairage » et bien d'autres encore !



FAITES-VOUS ACCOMPAGNER

Les conseillers des Espaces **INFO → ÉNERGIE**, membres du réseau rénovation info service, sont à votre disposition pour vous aider à diminuer vos consommations d'énergie. Vous obtiendrez ainsi des conseils sur mesure, gratuitement et en toute objectivité.

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller dans l'espace d'information le plus proche de chez vous et être accompagné dans votre projet :

 renovation-info-service.gouv.fr
0 810 140 240
SERVICE 0,06 € / MIN + PRIX APPEL

DEVENEZ UNE FAMILLE ÉCONOME!



Dans toute la France, des familles ont formé des équipes pour relever ensemble le défi « Familles à Énergie Positive ». Elles ont montré qu'il est possible au quotidien de diminuer sa consommation d'eau et d'énergie grâce de multiples gestes faciles à mettre en place !

L'objectif de diminution de 8% de leur consommation d'énergie été largement dépassé. Pour preuve : ces familles ont réussi à réduire leur consommation de 15 % en moyenne soit une économie de près de 200 euros sur leurs factures. Les plus motivés ont même atteint 19% de réduction !

Si vous souhaitez vous aussi participer à une action de ce type, concrète, mesurable et conviviale, rendez-vous sur le site

www.familles-a-energie-positive.fr



40 gestes simples pour réduire vos factures d'eau et d'énergie

 POUR CONSOMMER MOINS D'EAU
 POUR CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE
 POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

22°C TEMPÉRATURE RECOMMANDÉE PENDANT LA TOILETTE (18°C LE RESTE DU TEMPS)

- Installez un mousseur sur le robinet.
- Repérez les fuites et réparez-les rapidement.
- Privilégiez la position froide lorsque vous fermez les robinets mitigeurs.
- Préférez les douches aux bains.
- Coupez l'eau pendant le savonnage.

18°C TEMPÉRATURE RECOMMANDÉE LA NUIT

20°C TEMPÉRATURE RECOMMANDÉE EN JOURNÉE

- Fermez les volets la nuit.
- Installez des rideaux épais et fermez-les la nuit.
- Évitez de faire pendre vos rideaux devant les radiateurs.
- Laissez entrer la lumière.
- Purgez régulièrement les radiateurs.

- Éteignez la lumière en quittant la pièce.
- Fermez les portes des pièces peu chauffées.

- Aérez les pièces 5 à 10 mn par jour même en hiver.
- Évitez les abat-jour sombres ou épais.
- Débranchez l'ordinateur (même éteint, il consomme de l'électricité).
- Débranchez les chargeurs après utilisation.
- Évitez l'usage de radiateurs d'appoint électriques ou gaz.
- Éteignez simultanément les appareils électriques, à l'aide d'une multiprise.

- Placez vos appareils de froid loin des sources de chaleur.
- Dégivrez régulièrement le congélateur et le réfrigérateur.
- Nettoyez régulièrement la grille arrière du réfrigérateur.
- Laissez refroidir les plats avant de les mettre au réfrigérateur.
- Utilisez des casseroles adaptées à la taille des plaques.
- Pendant la cuisson, couvrez les casseroles.
- Coupez les plaques électriques un peu avant la fin de la cuisson.
- Évitez d'ouvrir la porte du four pour vérifier la cuisson.
- Démarrez le nettoyage par pyrolyse après une cuisson (le four est déjà chaud).
- Nettoyez régulièrement le filtre de votre lave-vaisselle.
- Ne prélevez pas la vaisselle.

- Nettoyez et dépoussiérez les bouches de ventilation.
- Réglez la température du chauffe-eau entre 55°C à 60°C.
- Dès que la température extérieure est plus douce, baissez le chauffage.
- Si vous partez plus d'une journée, mettez le chauffage en mode hors gel et coupez le ballon d'eau chaude électrique.
- Privilégiez les programmes Éco.
- Essorez le linge au maximum avant de le mettre au sèche-linge.
- N'utilisez pas plus de lessive que la dose recommandée.
- Privilégiez les lessives portant l'Écolabel européen.
- Privilégiez les cycles courts à basse température voire à froid.

- Dès que possible, faites sécher votre linge à l'air libre (plutôt qu'au sèche-linge).

L'ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'Agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants: la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr



Les Espaces **INFO → ÉNERGIE**, membres du **réseau rénovation info service**, vous conseillent gratuitement pour diminuer vos consommations d'énergie. Pour prendre rendez-vous avec un conseiller et être accompagné dans votre projet :



Ce guide vous est fourni par :

